



## Ingrid Bidault,

Maire adjointe à l'Enfance



*Le temps  
périscolaire  
doit permettre  
l'épanouissement  
et le  
développement  
de chaque enfant.*

### **Pourquoi la Ville a-t-elle choisi de prioriser la qualité éducative de ses accueils de loisirs ?**

Nous considérons le temps périscolaire comme un levier essentiel à notre Plan éducatif territorial (PEDT) qui permet l'épanouissement et le développement de chaque enfant, la réduction des inégalités et le renforcement des apprentissages. Les accueils de loisirs sont des lieux de mixité sociale où les enfants développent leurs compétences relationnelles, l'esprit critique, la confiance en soi, la solidarité... mais aussi des souteneurs et un lien précieux avec les familles.

### **Que met en place la Ville pour proposer des temps périscolaires et extrascolaires de qualité ?**

Le PEDT et les Plans mercredis permettent de proposer des accueils de loisirs structurés avec des projets pédagogiques cohérents qui favorisent l'autonomie, la socialisation, la créativité et le respect de l'autre.

Nos structures répondent aux conformités réglementaires. Nous promovons un recrutement de qualité en titularisant et formant nos animateurs pour les fidéliser et améliorer leur statut de travail.

### **Pourquoi et comment la Ville accorde-t-elle une importance particulière au droit aux vacances pour tous les enfants ?**

Le droit aux vacances est fondamental, car les vacances sont essentielles au développement de l'enfant, à son épanouissement et à l'égalité des chances. Nous proposons avec notre partenaire VVL des colonies de vacances variées de 4 à 17 ans, dont le tarif est calculé selon le quotient familial. C'est une volonté municipale de lutter contre les inégalités sociales et garantir l'accès à des moments de détente, de découvertes et de socialisation hors du cadre scolaire pour chaque enfant.